

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Budget du Québec 2021-2022

### Les universités, des partenaires-clés pour la relance du Québec

**Montréal, le 26 mars 2021** – C’est avec satisfaction que les cheffes et chefs des établissements universitaires québécois ont appris que les crédits alloués à l’enseignement universitaire pour l’année 2021-2022 par le gouvernement du Québec augmenteront de 5,5 %. Les sommes annoncées dans le budget déposé hier par le ministre des Finances, monsieur Éric Girard, témoignent de l’importance accordée à l’enseignement supérieur par le gouvernement.

L’ensemble des sommes annoncées pour 2021-2022 permettront notamment de favoriser la réussite étudiante, d’améliorer la santé et le bien-être de la communauté universitaire, d’appuyer les efforts des établissements pour répondre aux nouveaux besoins de formation et d’offrir un environnement favorable aux innovations aux chercheuses et chercheurs. Les établissements universitaires soulignent également l’aide exceptionnelle accordée aux étudiantes et étudiants. Les investissements annoncés vont outiller le réseau universitaire afin qu’il participe activement à l’attraction, au développement et à la rétention des talents essentiels à la relance du Québec, en lien avec les priorités gouvernementales.

« Les universités ont été d’importants partenaires durant la crise sociosanitaire, où l’expertise scientifique s’est avérée indispensable à la recherche de solutions. Les investissements prévus au budget 2021-2022 démontrent que le gouvernement du Québec reconnaît le rôle-clé que joueront les établissements universitaires pour la relance et le futur du Québec. C’est avec plaisir que nous poursuivrons, pour le Québec, la collaboration avec madame la ministre Danielle McCann et le ministère de l’Enseignement supérieur, ainsi qu’avec d’autres ministères et organismes », souligne monsieur Pierre Cossette, président du Conseil d’administration du BCI.

#### À propos du BCI

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) est un organisme qui regroupe les établissements universitaires québécois. Forum d’échanges et de concertation, le BCI effectue une vigie et des analyses, et fait des représentations auprès des autorités gouvernementales, de divers organismes, ainsi que du grand public. Le BCI œuvre à l’amélioration du système universitaire québécois, dans une perspective de responsabilité sociale.

- 30 -

Source : [Bureau de coopération interuniversitaire \(BCI\)](#)

#### Renseignements :

Ginette Legault  
Directrice générale  
Bureau de coopération interuniversitaire  
[glegault@bci-qc.ca](mailto:glegault@bci-qc.ca)